

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 13 novembre 2023

L'EHPAD « Les Escales », au Havre, placé sous administration provisoire

En lien avec Edouard Philippe, Président du conseil d'administration, le Conseil départemental de Seine-Maritime et de l'Agence régionale de santé Normandie ont décidé de placer l'EHPAD public les Escales sous administration provisoire à compter du mardi 14 novembre. Cette décision doit permettre d'apporter des solutions concrètes aux déséquilibres de gestion auxquels est actuellement confronté l'établissement et de conforter la mise en œuvre de l'ensemble de ses projets. L'administration provisoire sera assurée par Madame Ingrid Lauvray, qui pourra s'appuyer sur l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) qui accompagne l'établissement depuis 7 mois.

L'EHPAD public les Escales, avec ses 6 résidences permettant d'accueillir plus de 660 personnes, occupe une place centrale dans le département de la Seine-Maritime. Son objectif est d'offrir aux habitants de la ville du Havre, et plus largement du territoire, une offre d'accompagnement personnalisée et spécialisée de la dépendance et de la perte d'autonomie, des troubles du comportement, en établissement mais également au domicile grâce au Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Au regard des déséquilibres actuels et de la nécessaire mobilisation sans délai de tous les leviers stratégiques et techniques pour y faire face, une administration provisoire de l'établissement est déclenchée pour une période de 6 mois.

Souhaitée par le Président du conseil d'administration des Escales, et mise en œuvre par le Président du Conseil départemental de Seine-Maritime et par le Directeur général de l'Agence régionale de santé Normandie, cette direction de transition permettra de :

- garantir la réalisation des projets des Escales et notamment l'ouverture de la nouvelle résidence (ancien site Pasteur),
- assurer la signature et la mise en œuvre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM),
- garantir le bon fonctionnement de la gouvernance de l'établissement avec une attention particulière à apporter au dialogue social,
- mettre en œuvre un plan d'actions qui devra permettre à l'établissement de retrouver une trajectoire financière favorable dans les meilleurs délais.

Madame Ingrid Lauvray, experte en matière d'accompagnement des établissements sociaux et médicosociaux, assurera transitoirement la direction de l'établissement Les Escales dans l'attente de la nomination d'un nouveau chef d'établissement.

Une direction commune est mise en place avec l'EHPAD de Montivilliers, toutefois cet établissement n'est pas mis sous administration provisoire.

L'ensemble des professionnels des Escales est mobilisé pour offrir aux usagers des accompagnements de qualité, en réponse à leurs besoins. Les activités poursuivront leur développement durant toute la durée de l'administration provisoire.

Par ailleurs, le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé continueront à soutenir la dynamique et les projets de l'établissement au bénéfice de la population de son territoire, avec le versement, dans les prochaines semaines, de crédits exceptionnels au titre de l'aide aux EHPAD en difficulté et de l'appui au projet immobilier des Escales, en complément des précédentes subventions.